

FORMATION INITIALE PREMIERS SECOURS EN EQUIPE DE NIVEAU 1 (PSE1)

<p>Public concerné</p> <p>Tout public âgé de 16 ans minimum avec autorisation parentale le cas échéant</p> <p>Pré-requis : Aucun</p>	<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> porter assistance, seul et sans matériel, à une personne en situation apparente de péril grave et imminent en réalisant des gestes salvateurs ; porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, avec matériels et sous les ordres d'un équipier-secouriste ou d'un chef d'équipe, dans le cadre d'opérations de secours. 						
<p>Renseignements pratiques</p> <p>Durée : 35 heures (5 journées) en présentiel</p> <p>Participants : 6 à 12 stagiaires</p> <p>Tarif : 250 euros net de taxe par candidat</p> <p>Attestation : Certificat de compétence PSE1</p> <p>Actualisation : Tous les ans</p> <p>Accessibilité : accessible aux personnes en situation de handicap après contact avec le secrétariat ou Cédric NARCES cedric.narces@udsp16.org (Référent handicap)</p>	<p>Méthodes pédagogiques</p> <table border="0"> <tr> <td>Etude de cas</td> <td>L'apprentissage du geste</td> </tr> <tr> <td>L'exposé interactif</td> <td>L'apprentissage en technique miroir</td> </tr> <tr> <td>La démonstration pratique</td> <td>La mise en situation</td> </tr> </table>	Etude de cas	L'apprentissage du geste	L'exposé interactif	L'apprentissage en technique miroir	La démonstration pratique	La mise en situation
Etude de cas	L'apprentissage du geste						
L'exposé interactif	L'apprentissage en technique miroir						
La démonstration pratique	La mise en situation						
<p>Moyens pédagogiques</p> <p>Matériel : Vidoprojecteur, défibrillateur, sac PS et consommables, valise pédagogique et mannequins (adulte, enfant, nourrisson), fournis par nos soins, salle spacieuse, chaises...</p> <p>Intervenants : 1 responsable pédagogique + de 1 à 2 formateurs PS à jour de leur formation continue</p> <p>Evaluation : formative à visée certificative</p> <p>Validation : Participer à toute la formation, réaliser tous les gestes de secours lors de l'apprentissage et avoir validé l'ensemble des compétences visées par le référentiel.</p>	<p>Compétences à acquérir</p> <ul style="list-style-type: none"> 1. Evoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi ; 2. Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour soi-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants ; 3. Réaliser un bilan et assurer sa transmission aux services appropriés ; 4. Réaliser les gestes de premiers secours, seul ou en équipe, face à une personne : <ul style="list-style-type: none"> ○ victime d'une obstruction des voies aériennes ; ○ victime d'un saignement abondant ; ○ ayant perdu connaissance ; ○ en arrêt cardiaque ; ○ victime d'une détresse respiratoire, circulatoire ou neurologique ; ○ présentant un malaise ; ○ présentant un traumatisme des membres ou de la peau 5. Assister des équipiers secouristes, lors de manœuvres d'immobilisation, de relevage ou de brancardage ; 6. Adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime. 						
<p>Planification</p> <p>Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques) ...</p> <p>Délai d'accès à la formation : 21 jours</p> <p>Modalités d'accès : voir fiche d'inscription</p>							
<p>Renseignements</p> <p>UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS DE LA CHARENTE (16) 9 rue Denis Papin 16340 Isle d'Espagnac Secrétariat secourisme : tél 05.45.92.32.29 / secourisme@udsp16.org</p> <p>N° agrément FNSPF : 16-9201/W161002245</p> <p>SIRET : 421 522 004 00025</p> <p>Code APE : 8559B</p> <p>Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la Région Charente sous le numéro de déclaration n° 541-600-37316</p> <p>RS 5719 – Ministère de l'intérieur et des Outre-Mer (date d'enregistrement le 01/01/2022)</p>							